

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Nous avons en effet reçu des instances de l'association en cause, ainsi que de nombreuses autres, au sujet du similité et du lait modifié. Des entretiens ont eu lieu et d'autres sont envisagés entre les organismes fédéraux et provinciaux dont relève la question. Sûrement, l'honorable représentante sait que l'interdiction de la vente de certains de ces produits relève strictement des provinces.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il consentirait à faire une déclaration à ce sujet avant l'ajournement de la Chambre?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je ferai volontiers une déclaration quand les deux niveaux de gouvernement se seront entendus sur la méthode de disposer de la question. Dès l'entente conclue, et j'espère que ce sera bientôt, je ferai une déclaration à l'appel des motions, mais je ne saurais promettre pour l'instant que je le pourrai avant l'ajournement de la Chambre plus tard ce mois-ci.

RADIO-CANADA

«DON MESSER'S JUBILEE»—LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉMISSION

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le secrétaire d'État a-t-il eu l'occasion d'entendre et de voir le concert d'ouverture agréable et très divertissant de la tournée d'adieu du spectacle *Don Messer Jubilee* au cinéma Capitol le dimanche 8 juin? Si oui, ferait-il des démarches auprès de la direction de Radio-Canada pour la convaincre de réinstaller ce groupe éminent de musiciens et d'artistes canadiens de talent au réseau national de télévision aussitôt que possible?

M. l'Orateur: A l'ordre.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il y a quatre ministres d'absents aujourd'hui, alors qu'ils devraient être là pour remplir leurs tâches, le premier ministre pourrait-il voir à ce que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du colloque de fond que les députés libéraux tiendront ce mois-ci?

[M^{me} MacInnis.]

LES POSTES

VANCOUVER (C.-B.)—LE MÉCONTENTEMENT DES FACTEURS À L'ENDROIT DE LA SEMAINE DE CINQ JOURS

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. A la suite des nouvelles grèves sur le tas déclenchées spontanément par la facteurs de la station «D» de Vancouver et dans l'ouest de cette ville, le ministre peut-il nous informer des mesures prises en vue d'apaiser le mécontentement manifeste des facteurs à l'endroit de la semaine de livraison de cinq jours?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, le député ne fait que reprendre une question qu'il a déjà posée à plusieurs occasions, dont la semaine dernière.

M. Macquarrie: La grève s'est répétée, Votre Honneur.

LE ZONAGE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES—LE CODE NATIONAL

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, peut-on poser une question supplémentaire à l'égard d'une question jugée irrecevable?

M. l'Orateur: J'en doute fort, mais le député peut poser une question connexe.

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, il s'agit en fait d'une question connexe. Le ministre des Postes nous dirait-il s'il a l'intention d'éclaircir la politique du gouvernement au sujet du zonage des principales régions métropolitaines au Canada afin d'éliminer la confusion qui règne à l'heure actuelle pour un grand nombre de sociétés importantes dont les affaires sont tributaires du courrier.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, rien ne me semble plus clair. En fait, le zonage actuel demeurera, et toutes les maisons d'affaires s'en serviront, nous voulons l'espérer. Par ailleurs, dans le cadre d'une étude provisoire effectuée par un de nos groupes d'étude, nous avons constaté qu'un code national faciliterait peut-être l'automatisation de tout le service postal.

Par conséquent, pour juger de la possibilité et des aspects économiques d'un code national, nous avons préféré, tant que la question est en suspens, ne pas poursuivre le zonage d'autres municipalités comme Vancouver, parce qu'alors...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.